



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations réalisées sur un réseau de parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Stades phénologiques

Vignoble régional

Les stades phénologiques observés sont compris entre « bourgeon dans le coton » (stade 03 ou B) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade 12 ou F) sur parcelles précoces.

Quelques parcelles très précoces (essentiellement Chardonnay) sont au stade « boutons floraux encore agglomérés (stade 15 ou G).

On observe des disparités importantes au niveau des stades phénologiques suivant les situations notamment en lien avec les dates de taille.

Tordeuse de la grappe

Vignoble régional

Le vol d'eudémis se généralise peu à peu à l'exception des secteurs tardifs.

Aude

Quelques rares prises d'eudémis sont observées dans tous les secteurs du département généralement de manières intermittentes sauf sur le littoral où elles sont plus régulières. Les niveaux de capture demeurent dans tous les cas faibles.

Gard

Le vol d'eudémis de 1^{ère} génération est en cours. Les captures sont très disparates d'un secteur à l'autre.

Hérault

Les captures d'eudémis commencent à se généraliser dans le vignoble. Toutefois aucune capture n'est encore observée dans certains secteurs les plus tardifs. L'effectif des populations est pour l'instant stable et peu élevée.

Pyrénées-Orientales

Des papillons d'eudémis sont observés dans le secteur de la Plaine (nord et sud) et Aspres en zone très précoce. Le nombre de prises est faible.

E

xcoriose

Vignoble régional

Globalement, les observations de symptômes réalisées au vignoble indiquent une fréquence de ceps atteints égale ou supérieure à celle de 2015 sauf dans les Pyrénées-Orientales où la pression est plus faible.

L'épisode pluvieux de la semaine dernière a généré des contaminations sur les parcelles présentant régulièrement des excoriations **ET RECEPTIVES** au moment de ces pluies (à partir du stade dominant « pointe verte de la pousse visible » (stade C ou 05)).

Sur une partie des parcelles régulièrement touchées, la réceptivité est encore en cours et ne prendra fin que lorsque les bourgeons les plus tardifs dépasseront le stade 2-3 feuilles étalées.

Rappel des symptômes à repérer : base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses. Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourrent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.



Excoriations et pycnides



Excoriation sévère

Vignoble régional

Les précipitations survenues à l'échelle de la région du 1^{er} au 5 avril ont pu générer des 1^{ères} contaminations primaires dans quelques secteurs essentiellement sur des parcelles réceptives et par conséquent très précoces. La sortie de ces foyers primaires est attendue à partir de la mi-avril. Recherchez ces foyers primaires à partir de cette date.

Aude

Les données issues de la modélisation (Potentiel système 2003) situent les niveaux de l'EPI à un niveau faible à modéré sur tous les secteurs du département. Dans certaines situations précoces quelques contaminations « élites » ont pu être engendrées par les épisodes pluvieux des 1^{er} et 5 avril. Dans ces rares situations, les 1^{ers} symptômes pourraient être observés à partir du 17 Avril.

Gard

La modélisation EPI (mildiou97), calculée jusqu'à dimanche 10 avril 2016 inclus, ne détecte pas de contamination primaire en mildiou pour le moment.

La modélisation MILSTOP arrêtée au 10 avril détecte des 1^{ères} contaminations (notamment les pluies du 5 avril) avec un niveau de risque faible à moyen.

Il conviendra de surveiller les parcelles particulièrement précoces (donc réceptives) au moment de cet épisode pluvieux. Ces éventuels 1^{ers} symptômes seront à rechercher sur ces parcelles très précoces à partir du 16 avril.

Hérault

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 10 avril, les sorties de foyers primaires, liées aux précipitations enregistrées entre le 28 mars et le 3 avril, sont toujours attendues à partir du 15 avril. Les précipitations et les hygrométries enregistrées entre le 4 et le 10 avril engendrent de nouvelles contaminations primaires potentielles sur l'ensemble des stations, avec un niveau de risque faible à moyen. Les sorties de foyers primaires correspondantes sont attendues à partir du 17 avril.

Rappel :

Cas très particulier des parcelles submergées par le fleuve Hérault et certains de ses affluents lors des épisodes orageux des 23 août et/ou 12 septembre 2015 : il convient de repérer ces parcelles.

Pyrénées-Orientales

D'après la modélisation MILSTOP, les précipitations enregistrées entre le 4 et le 10 avril engendrent des contaminations primaires potentielles sur la station de Trouillas, avec un niveau de risque faible. Les sorties de foyers primaires correspondant pourraient être observées à partir du 18 avril (avec un niveau de risque faible) même si peu de vignes présentaient une végétation développée lors de cet épisode pluvieux.

Oïdium

Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales

Les 1^{ers} drapeaux sont observés dans plusieurs parcelles précoces de la région (Carignan, Muscat à petits grains). Leur fréquence est pour le moment faible mais les observations sont à intensifier dans les jours à venir en lien avec le développement de la végétation.

Dans l'Hérault, les drapeaux sont observés dans les unités agroclimatiques du Minervois, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais. Le nombre de parcelles atteintes est en augmentation dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Hors drapeaux, aucune tache primaire d'oïdium (forme cléistothèce) n'a pour le moment été observée sur la région.

Aude

Aucun drapeau d'oïdium n'a été observé pour le moment.

Black-rot

Prophylaxie : l'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente en les brûlant ou les enfouissant à l'abri de la lumière permet de limiter les futures contaminations.



Attaque de black-rot en fin de saison sur grappes conduisant à la formation de baies momifiées porteuses de périthèces.

Gard et Hérault

L'épisode pluvieux démarré à partir du 1^{er} avril a pu générer des 1^{ères} contaminations primaires sur les parcelles touchées en 2015, à condition qu'elles présentent suffisamment de végétation développée pour être réceptives (à partir du stade 2-3 feuilles étalées notamment). Ces contaminations seront d'autant plus importantes que les durées d'humectations auront été longues.

La sortie de ces 1^{ers} symptômes est attendue à partir du 20 avril 2016 soit environ 3 semaines plus tard.

Acarie

Hérault

Les comptages réalisés au vignoble dans les parcelles de référence montrent une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes).

Ravageurs secondaires

Vignoble régional

Des dégâts d'escargots et de mange-bourgeons sont observables très ponctuellement. Ils sont pour le moment très peu préjudiciables sauf cas exceptionnels.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.